

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04338 Numéro SIREN : 820 050 516 Nom ou dénomination : A.M.A Sciage
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2022 sous le numéro de dépôt 27195

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>AMA SCIAGE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>8-10 RUE PAUL DE KOCK 93230 ROMAINVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>82005051600013</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 110 5 186 2 924	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	8 110 5 186 2 924		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 930 22 930	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 314 3 314	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	225 212 225 212		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 978 3 978		
	TOTAL (III)	CJ	CK	255 435 255 435		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	263 545 5 186 258 359		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Certifié conforme
A l'original
LE PRÉSIDENT

A.M.A. Selage
8-10 rue Paul de Kock - 93230 Romainville
01-48-91-88-93 contact@ama-selage.fr
siret: 820050516 00013 ape: 43113

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AMA SCIAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG		
	Report à nouveau			DH	140 589	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	47 829	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	221 418	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	29 514	
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 427	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	36 941		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	258 359		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	36 941
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue Paul de Kock 93230 Romainville
 01-48-91-32-93 contact@ama-sciage.fr
 Siret: 820050516 00013 ape: 43113

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AMA SCIAGE

Néant ☐ *

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	139 307	FH		FI	139 307	
		FJ	139 307	FK		FL	139 307	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ		
	Autres Produits (1) (11)						2	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	139 309	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	50 284	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 691	
	Salaires et traitements *					FY	26 916	
	Charges sociales (10)					FZ	12 735	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	939	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	16	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	92 582
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	46 727	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 727	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue Paul de Koch 93230 Romainville
 01-48-91-32-93 contact@ama-sciage.fr
 siret: 820050516 00013 ape: 43113

Désignation de l'entreprise AMA SCIAGENéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	96
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	96
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 404
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	302
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	140 809
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	92 980
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	47 829
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)	1K	
	(9) Dont transfert de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A2		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART DE REGLEMENT		96	
SUBVENTION			1 500
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032 NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue André de Laub 93230 Rosnyville
 01-48-91-22-93 contact@ama-sciage.fr
 siret: 820050316 00013 43113

A.M.A SCIAGE

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Exercice clos au 31 Décembre 2021

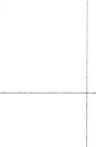
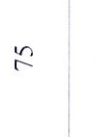
Certifié conforme à l'original
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.M.A SCIAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 8-10, rue Paul de Kock – 93230 Romainville
Numéro d'identification : 820 050 516 R.C.S. Bobigny

Feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire
En date du 27 Juin 2022

	Nombre d'actions	Droit de vote	Mandataire	Signature
Mme Pascale L'EXACT	180	180		
Mr Alexis L'EXACT	75	75		
Mr Maxime L'EXACT	45	45		
	300	300		

Le Président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître trois actionnaires, sont présents ou représentés, totalisant 300 actions ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 300 voix.

Le Président

A.M.A SCIAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 8-10, rue Paul de Kock – 93230 Romainville

Numéro d'identification : 820 050 516 R.C.S. Bobigny

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2022**

L'an deux mille dix-vingt-et-deux,
Le vingt-sept,
A 15 heures,

Les associés de la société A.M.A SCIAGE, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €, divisé en 300 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 8-10, rue Paul de Kock à Romainville (93230), sur convocation du Président.

Sont présents :

- **Madame Pascale L'EXACT**, actionnaire, 180 actions
Propriétaire de cent quatre-vingt actions
- **Monsieur Alexis L'EXACT**, Président actionnaire, 75 actions
Propriétaire de soixante-quinze actions
- **Monsieur Maxime L'EXACT**, actionnaire, 45 actions
Propriétaire de quarante-cinq actions

Seuls actionnaires de la société et représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Alexis L'EXACT, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- La feuille de présence et la liste des actionnaires,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- Le rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

AL

ML

PL

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus du Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Fixation de la rémunération du Président,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 47 828,99 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 828,99 €

Total à affecter	47 828,99 €

AFFECTATION

Réserve légale	0,00 €
Report à nouveau	47 828,99 €

Le compte report à nouveau passera ainsi de la somme de 140.589,13 euros à 188.418,12 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AL ML R

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Alexis L'EXACT a perçu pour son mandat de Président de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 une rémunération brute de 26 916 €.

L'Assemblée Générale décide d'attribuer une rémunération brute mensuelle de 2 000 € pour le nouvel exercice ouvert à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Fait le 27/06/2022 à Romainville.

*Madame Pascale L'EXACT,
Actionnaire,*



*Monsieur Maxime L'EXACT,
Actionnaire,*



*Monsieur Alexis L'EXACT
Président et actionnaire,*



